

Les industriels du médicament savent exprimer leur reconnaissance aux "leaders d'opinion" méritants.

Partenariat Les micros d'or 2001 de l'industrie pharmaceutique

Ils courent les plateaux de télévision, les estrades des congrès, des séminaires et des ateliers satellites. Leur nom signe de nombreux papiers glacés. Leur voix se prête à des interviews en séries. Ils sont généralement "Professeurs", ou ne vont pas tarder à l'être. Ils sont les "leaders d'opinion".

Telles des vedettes de cinéma accompagnant le lancement d'un film à gros budget, les leaders d'opinion apparaissent ou se font entendre au bon moment : avant et pendant le lancement d'une "nouveau" ou d'un concept biomédical porteur.

Leur rôle est alors de dire tout le bien qu'il faut penser de la chose, le plus largement possible, au grand public bien sûr, mais aussi aux prescripteurs et aux pharmaciens.

Les plus performants arrivent à vanter successivement les mérites de toutes les substances d'une classe médicamenteuse, voire de tout ce qui est labellisable "nouveau" dans une discipline médicale. Les plus habiles arrivent à tenir le devant de la scène pendant près d'une décennie.

Ils ont un point commun : un don d'ubiquité et de démultiplication de leurs activités. Chefs de service hospitalier, titulaires de chaires et responsables de diplômes universitaires, membres de commissions ministérielles et d'agences, animateurs d'essais cliniques sponsorisés, etc., rien ne leur échappe.

Ce sont des professionnels exceptionnels. En permanence au fait de la Recherche et à la pointe de l'actualité, ils méritent bien un hommage de la part de leurs partenaires réguliers, à la hauteur de leur dévouement.

C'est pourquoi la nouvelle équipe du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), aidée dans sa démarche

par la Fédération internationale des industriels du médicament (FIIM), les Agences française et européenne des produits de santé, la Confédération nationale des instituts de sondage, le Syndicat de la presse médico-pharmaceutique sponsorisée, le Groupement des opérateurs publicitaires et la Confédération des restaurateurs et des agences de voyages, a décidé de remettre, chaque année, ses "Micros d'Or", dans le but « d'une part de valoriser le travail essentiel réalisé par les sommités influentes aux côtés des industriels,

et d'autre part de faire naître de nouvelles vocations » (1).

L'annonce officielle de ce Palmarès aura lieu dans les Salons d'Honneur de l'Université de Paris, le premier dimanche d'avril 2001, en présence des Présidents de l'Ordre des médecins et de l'Ordre des pharmaciens ainsi que d'un ministre en activité (a).

La revue *Prescrire* a réussi à se procurer en avant-première les résultats du vote de la Commission d'attribution des prix, représentative de l'ensemble des

partenaires impliqués, et a décidé de les publier au plus vite (lire en encadré ci-dessous).

©LRP

a- À l'heure où nous mettons sous presse, on ne sait pas quel ministre sera présent : celui de la Sécurité sociale, ou celui de l'Économie, ou celui de l'Enseignement, ou les trois en même temps.

1- Article premier des statuts des "Micros d'Or". Texte non publié, non daté : 3 pages. (Disponible sur : www.dubeurredanslepinards.com).

Les Micros d'Or 2001 (1)

Micro d'Or 2001

Madame la Professeure Fernande Deshaches pour sa contribution majeure à la dynamisation des marchés de la sénescence

Micro d'Argent 2001

Monsieur le Professeur Michel Cebrelos pour sa participation active à l'assouplissement des prescriptions articulaires chroniques et à la densitométrie continue

Micro de Bronze 2001

Monsieur le Professeur Jean-Charles Pepsi pour son aide à l'intensification du conseil pharmaceutique, dans le domaine digestif

Micro Espoir 2001

Monsieur Jean-Baptiste Futur, chef de clinique, pour les 52 séances de formation continue réalisées dans toute la France en 3 mois

Micro d'Or du Siècle

La cérémonie sera ouverte par un hommage émouvant au **Professeur Pierre Legrand** pour l'ensemble de son œuvre, son attention soutenue aux firmes internationales et plus généralement la prise en compte minutieuse des indices boursiers, ses efforts pour l'accélération, la simplification et le respect de la confidentialité des procédures d'autorisation de médicaments, ainsi que pour son action pour le développement du partenariat industriel à l'échelon européen.

1- Comme le précise le Règlement des "Micros d'Or", ceux-ci sont attribués à des « médecins ou pharmaciens, hospitalo-universitaires ou responsables de formation continue, dont le talent a permis de développer l'information transmise par les firmes commanditaires, et ainsi d'œuvrer à l'augmentation des ventes et à la valorisation bour-



en



PRÉCISIONS ET CORRECTIONS

N° 216 – p. 307 – Micros d'Or

De nombreux lecteurs des quatre coins du pays ont cru reconnaître, sous noms génériques, plusieurs de leurs "maîtres" universitaires parmi les lauréats des Micros d'Or. Ils ont sans doute eu raison. Mais l'adresse internet www.dubeurredanslesepinars.com est un poisson d'avril.